

N^o 5

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRES.

M. Church, appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n^o 3, Loi modifiant le Code criminel (Pistolets, véhicules à moteur, passages à niveau et paiement d'amendes), qui est lu la première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et le débat se poursuivant de nouveau; ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

W. ROSS MACDONALD,

Orateur.